

MAISON DES ENFANTS - BULLETIN D'INSCRIPTION 20 .. / 20 .. (ADULTE) – PERIODES SCOLAIRES

Je soussigné(e),

Nom :
Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Téléphone :
Mail :
<input type="checkbox"/> Châtillonnais <input type="checkbox"/> Hors commune

m'inscris à ou aux atelier(s) de :

Jour : Heure :

Pour un montant total de euros, payable en une (1), deux (2) ou trois (3) fois

Espèce

Chèque – Trimestre 1 (numéro) : Banque du représentant légal :

Chèque Trimestre 2 (numéro) : Banque du représentant légal :

Chèque Trimestre 3 (numéro) : Banque du représentant légal :

Documents à fournir :

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Une copie d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois ;
- Un certificat médical, uniquement pour l'atelier de danse.

- **Reconnais dans le cadre du droit à l'image, me référer au formulaire dédié ci-joint. A COMPLÉTER IMPERATIVEMENT**

- **Reconnais**, dans le cadre de ma participation aux activités de la Maison des enfants, avoir reçu les informations suivantes :
 - Responsable du traitement : les données collectées sur le présent formulaire sont recueillies par la commune de Châtillon (92320), elles sont obligatoires et peuvent être enregistrées dans un fichier informatisé ;
 - Base légale : le traitement de ces données à caractère personnel se fonde sur mon consentement ;
 - Finalités : les données sont collectées afin de pouvoir traiter ma demande, me tenir informé(e) de l'avancement de celle-ci et me contacter ;
 - Durée de conservation : les informations communiquées seront conservées pendant 5 ans conformément aux durées réglementairement prévues ;
 - Destinataires : les données transmises sont destinées à la Maison des Enfants de la commune de Châtillon (92320) ;
 - Catégories de données collectées : les informations recueillies sont liées à votre identité, (mail, date de naissance),
 - Utilisation de mes données : la Commune s'engage, afin de protéger la confidentialité des données personnelles recueillies, à ce que celles-ci ne soient pas confiées, ni cédées, ni échangées, ni revendues à des tiers, (entreprises ou organismes) à des fins commerciales ou de prospection ;
 - Vos droits : conformément au règlement européen n°2016/679/UE sur la protection des données personnelles du 27/04/2016 et à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition pour motifs légitimes, aux données vous concernant ou relatives à la personne dont vous êtes le représentant légal. À tout moment, vous pouvez retirer votre consentement ;
 - Exercice de vos droits : ces droits s'exercent sur simple demande adressée par courrier postal à Madame la Maire (Mairie de Châtillon-dpo 1 place de la Libération BP 88, 92322 Châtillon Cedex) ou par courrier électronique au délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : dpo@chatillon92.fr ;

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la CNIL=Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr) ou celui de la commune de Châtillon (www.ville-chatillon.fr). Si vous estimez, après cette démarche, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

- **Certifie :**

- o Avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Maison des enfants ;
- o Que l'ensemble des renseignements portés sur ce formulaire est exact et que je m'engage expressément à signaler toute modification. Il m'est rappelé que ma responsabilité civile et pénale peut être engagée en cas de fausse déclaration.

- **Déclare** accepter, de manière libre, spécifique, éclairée et univoque, en prenant connaissance des informations susmentionnées, que la Commune de Châtillon (92320) collecte et utilise mes données personnelles pour les finalités déterminées.

Fait à pour servir et valoir ce que de droit.

Date :/...../.....

Signature :

Précédé de la mention « lu et approuvé »

Il est rappelé que : conformément à l'article 441-6 du Code pénal :

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir; de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

- conformément à l'article 441-7 du Code pénal :

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement. »